



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

prêts

Question écrite n° 75881

Texte de la question

M. André Vauchez attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le problème rencontré par les travailleurs intérimaires qui, trop souvent, ne peuvent pas obtenir de prêts immobiliers ou à la consommation auprès des banques. En effet, celles-ci invoquent le fait qu'elles n'ont pas l'assurance que ces personnels bénéficient de la garantie requise d'un revenu sûr et régulier. Il lui demande de bien vouloir indiquer quelles mesures peuvent être prises pour que le statut des travailleurs intérimaires ne soit pas un obstacle pour l'obtention de prêts et si la création d'une caisse de garantie de caution peut être envisagée pour éviter à ces hommes et femmes de trouver la nécessaire caution dans leur entourage.

Données clés

Auteur : [M. André Vauchez](#)

Circonscription : Jura (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75881

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2002, page 2271